

Une voix: A force de répéter toujours la même chose cela devient la vérité.

M. MacEachen: ... qui était devenu un élément du programme énergétique national et des mesures budgétaires. Je vais dire en toute franchise à la Chambre qu'on a renversé la décision, récrit le budget et le programme énergétique national pour en exclure cette taxe. Nous avons cru que personne ne trouverait à redire à un impôt qui touchera tous les consommateurs, qu'ils soient Canadiens ou Américains. Comment pourrait-on trouver à y redire?

● (1440)

Des voix: Oh, oh!

M. MacEachen: Puis-je ajouter autre chose. L'honorable représentante a demandé ce que nous avons fait pour venir en aide à la Colombie-Britannique. Si elle examine les extrapolations des prix pour le gaz naturel proposées dans le budget du 11 décembre, elle constatera qu'elles sont sensiblement plus élevées, que le prix du gaz naturel que nous proposons l'an prochain sera sensiblement inférieur.

M. Clark: C'est du pareil au même.

* * *

L'INDUSTRIE

L'INCIDENCE DU BUDGET SUR LE PROJET DE STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT

M. Bob Rae (Broadview-Greenwood): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre des Finances. Un des documents publié récemment porte la date du 3 juillet 1980. Il a été rendu public sous l'égide du ministre de l'Industrie et du Commerce, ce merveilleux démissionnaire. A la page 69 du document, le ministre de l'Industrie et du Commerce dit que la solution qui lui semblerait la plus propice à une stratégie industrielle au Canada, dans la région centrale du Canada, les provinces de l'Atlantique de même que celles de l'Ouest, serait un investissement supplémentaire du gouvernement de 1.75 milliards au cours des trois prochaines années. On ne peut guère se rendre compte, en raison des faux-fuyants et des artifices auxquels il a eu recours hier, ce que représente précisément ce chiffre, mais il s'agirait, semble-t-il, de la moitié de 350 millions ou de 175 millions consacrée à la réorganisation industrielle. Sauf erreur, comment le ministre peut-il justifier la réduction de la somme accordée au ministre de l'Industrie et du Commerce à 10 p. 100 seulement? Veut-il vraiment laisser le ministre dans cette situation embarrassante?

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Non, madame le Président. Si le député veut bien se donner la peine de jeter un coup d'œil au discours du budget et aux documents qui y sont annexés, il remarquera que j'ai prévu une hausse importante des dépenses affectées au développement économique, en fait une hausse de 22 p. 100. Cette hausse ne profitera pas uniquement au ministre de l'Industrie et du Commerce, mais aussi au ministre d'État chargé des Sciences et de la Technologie qui aura ainsi les moyens de financer plus de projets de recherche et de développement. Je crois que c'est ce que le député voulait dire.

Questions orales

En outre, en plus de cette augmentation marquée de l'enveloppe du développement économique, qui semble être passée inaperçue, nous avons alloué 350 millions de dollars de plus à la restructuration et au rajustement de l'économie, ce qui sera également très utile au ministre de l'Industrie et du Commerce dans la mise au point de ses projets.

M. Rae: Nous le saurons seulement lorsque tous les trucages de ce spectacle de prestidigitation n'illusionneront plus personne, madame le Président, mais je crois que les événements vaudront dorénavant au ministre de l'Industrie et du Commerce le sobriquet de «Herb les 10 p. 100», parce que c'est approximativement ce que son ministère recevra.

Ma question supplémentaire s'adresse aussi au ministre des Finances. Elle porte sur le prétendu programme de canadienisation dans le domaine de l'énergie. Le gouvernement a déclaré qu'il tient à ce que les Canadiens possèdent la moitié de l'industrie du pétrole et du gaz en 1990 comparativement à la part qu'ils ont détenue jusqu'à maintenant, soit un peu moins de 30 p. 100. Comment le ministre peut-il justifier ses prévisions au sujet des dividendes de 12 ou 13 milliards de dollars que les Canadiens recevront entre 1980 et 1990 et les dizaines de milliards qu'ils réaliseront après 1990? Comment peut-il prétendre que cette mesure nous rapproche de toute façon de la solution du problème fondamental qu'éprouve notre pays et auquel il ne s'est pas attaqué dans son budget parce qu'il ne s'en soucie pas, c'est-à-dire le fait que nous sommes toujours en servage industriel dans notre propre pays et que nous devons encore totalement notre place au soleil aux importations plutôt qu'au développement de notre propre industrie?

M. MacEachen: Madame le Président, je crois que le budget et le programme national de l'énergie qui y est annexé mettent en relief l'importance que nous attachons à l'augmentation de la propriété canadienne dans les domaines du pétrole et du gaz naturel. C'est le plus ambitieux programme de rapatriement, si je peux dire, qui ait jamais été présenté au Parlement du Canada. Je suis très surpris de voir que le député ne nous appuie aucunement dans ce projet qui constitue dans ce domaine un pas en avant sans précédent.

* * *

[Français]

L'ÉNERGIE

ON DEMANDE QUELLES MESURES DU PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE BÉNÉFICIERONT AU QUÉBEC

M. Jacques Olivier (Longueuil): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources. J'aimerais le féliciter d'avoir mis en application l'un des principes fondamentaux du fédéralisme, d'avoir appliqué la notion de partage entre plusieurs régions du Canada. Madame le Président, ma question se rapporte au nouveau programme énergétique national annoncé hier soir. Nous comprenons qu'il y aura des dépenses dans le domaine de la recherche, dans le domaine de la conservation et surtout dans celui de l'encouragement à cette industrie, l'énergie. Est-ce que le ministre peut dire et indiquer à la Chambre quelle est la proportion du programme qui sera annoncée pour la province de Québec?